

Réussir sa licence

CHIFFRES ET ATTENDUS NATIONAUX

(Données nationales Parcoursup)

Effectifs en L1 : 45 (rentrée 2023)

(source : SES)

60 places en 2023

261 vœux formulés en 2023

Taux de passage en 2^{ème} année

54,1% tous bacs confondus

Taux de réussite en 3 ou 4 ans

44,4% tous bacs confondus

Il est attendu des candidats de :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Des connaissances élémentaires en solfège sont souhaitables (**lecture en clefs de sol et de fa, connaissance des rythmes élémentaires...**)

Les connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans l'enseignement de spécialité et les options du domaine de la musique.

Cependant, un complément de formation en conservatoire ou école de musique est vivement conseillé ainsi qu'une pratique instrumentale ou vocale assidue.



PRÉSENTATION

La licence est organisée en 3 ans. Chaque année est découpée en 2 semestres (septembre à décembre et janvier à mai) et chaque semestre comprend 5 unités d'enseignements (UE) de 6 ECTS chacune. Elle propose des enseignements disciplinaires, des enseignements d'ouverture ou de renforcement et une unité d'outils et langage (OL) à chaque semestre (français, langue, culture numérique, recherche documentaire et outils spécifiques à la discipline).

La licence combine un enseignement dans les domaines de l'histoire des arts et de la musique en particulier, de la théorie, de la technique (écriture musicale, formation de l'oreille, analyse musicale) et de la pratique (chant choral et ateliers divers).

Objectif

La licence Arts parcours musique et musicologie forme des musiciens, des enseignants et des gestionnaires de structures musicales maîtrisant le cadre juridique de la production, les institutions, les publics, la programmation et les modes de diffusion de la musique.

Organisation

Chaque année, un enseignement de préprofessionnalisation (notamment aux métiers de l'enseignement à partir du S3) est proposé.

Parmi les UE OL, sont proposés de l'anglais musicologique, de l'informatique spécialisée sur les logiciels audio, la gravure musicale...

En L2, un enseignement obligatoire est consacré au dérèglement climatique et à la formation citoyenne.

Certains cours sont mutualisés avec le parcours Développement de projets culturels -Spectacle vivant de la licence Arts.

Une convention a été signée avec le conservatoire (CRR) de Reims pour établir certaines passerelles entre les cursus des étudiants fréquentant les deux institutions.

Stage et professionnalisation

Stage de 70h en semestre 2 de L3 dans un organisme en rapport avec la formation suivie en musicologie (établissement d'enseignement, institution culturelle...) et TER (travail d'études et de recherche).

Exemples d'enseignement de 1^{re} année

Histoire des arts, panorama historique musical, musiques à l'image, principes d'harmonie, notions clés de la musique, histoire de la musique au 20^e siècle, œuvres clés de la musique, musiques actuelles, techniques d'écoute et d'analyse, harmonie au clavier, analyse musicale, formation musicale, chant choral, langue vivante, approche des métiers de la culture, outils de la réussite, pratiques du numérique.

APRÈS LA LICENCE

La licence étant un diplôme général, il conviendra de la compléter par une formation professionnelle (licence pro, Master, école spécialisée) pour envisager une insertion dans de bonnes conditions.

La formation apporte des compétences permettant une insertion dans les institutions culturelles, les services des collectivités, le ministère de la culture.

Elle ouvre vers les carrières suivantes :

- Enseignant (Education nationale ou Conservatoire)
- Musicien intervenant en milieu scolaire
- Musicien d'orchestre ou intermittent du spectacle [pour les étudiants du "Cycle d'orientation professionnelle" (COP) inscrits au CRR de Reims]
- Documentation musicale (bibliothèques et discothèques),
- Gestion de la culture
- Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel....

Consultez la fiche « Que faire après une licence Musicologie » sur le site de l'URCA <https://www.univ-reims.fr/ressources-documentaires>

Réussir sa licence MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

PRÉPARER SON ENTRÉE EN L1

Consultez le site Parcoursup

<https://www.parcoursup.fr/>
Saisie des vœux
du 17 janvier au
14 mars 2024

Participez aux manifestations d'orientation

Forum Avenir Etudiant

Reims : 24 et 25 novembre 2023
Troyes : 11, 12 et 13 janvier 2024

JPO de l'URCA

03 février 2024

Un jour à l'Université (UJALU)

04 au 08 mars 2024

www.freepik.com



Mission Orientation

www.univ-reims.fr/orientation

orientation@univ-reims.fr

Facebook : @orienturca

X : @sae_URCA

• Campus Croix-Rouge

Bâtiment Pyxis - 51100 REIMS

☎ 03.26.91.87.55

• Campus des Comtes de Champagne

Hôtel Dieu-le-Comte – Place du Préau

10000 TROYES

☎ 03.25.43.38.40/46

LES PLUS DE LA LICENCE

- Ateliers [Réussite](#) (en distanciel et/ou présentiel) proposés pour tous les étudiants : savoir prendre des notes, maîtriser la lecture rapide, améliorer sa prise de parole face à un public, gérer et planifier son temps de travail pour réussir, réviser efficacement

SE DOCUMENTER, S'INFORMER

- **Télécharger le programme détaillé de la licence Musicologie :**
 - sur le site de l'URCA : www.univ-reims.fr/formation
- **Consultez le site du département de musique :**
 - <https://www.univ-reims.eu/accueil/accueil,20690,38167.html>
- **Consulter les publications de la Mission Orientation :**
 - sur <http://www.univ-reims.fr/ressources-documentaires>
 - le [pearltrees](#) réalisé par la Mission Orientation : une sélection de liens et documents utiles à vos recherches sur l'orientation et l'insertion : <https://www.pearltrees.com/orienturca>
- **Pour préparer sa rentrée à l'université,**
 - consulter la rubrique «Transition lycée-université» : www.univ-reims.fr/informations-lyceens
- **Autres ressources**
 - Dossier du CIDJ « Les métiers de la musique » - A consulter dans votre CDI
 - <https://philharmoniedeparis.fr/fr/formation>

Des ressources incontournables pour s'informer : possibilité de visionner des portraits de professionnels, de consulter des livrets sur les activités et formations.

VALORISER SA FORMATION

- Le service culturel de l'URCA ([SUAC](#)) et le CROUS proposent une programmation culturelle, des ateliers de pratique artistique et des offres de spectacles gratuits pour les étudiants en lien avec les partenaires culturels locaux.
- Allez au concert, à l'opéra, au théâtre : les structures culturelles rémoises offrent des tarifs préférentiels aux étudiants et recherchent souvent des bénévoles ou des stagiaires pour leurs événements.



Le saviez-vous ?

Cette année, le CAPES d'Education musicale a offert presque autant de postes que de candidats inscrits. Résultat : tous les postes n'ont pas été pourvus, faute de bons candidats. A vous de vous lancer !

UFR Lettres et Sciences Humaines

57 rue Pierre Taittinger 51100 Reims

Accueil étudiant (scolarité) ☎ : 03.26.91.37.28

ls-h-scolarite@univ-reims.fr

Secrétariat pédagogique 03.26.91.89.02

Bureau 17.115

Nicolas Carsouille : licence-arts@univ-reims.fr

Responsables de la mention :

Clotilde Bonfiglioli : clotilde.bonfiglioli@univ-reims.fr

Responsables du parcours :

Thierry Grandemange :

thierry.grandemange@univ-reims.fr

Contact du Conservatoire de Reims

20 rue Gambetta 51100 Reims

Tel : 03 26 35 61 35